

Situation en Ukraine

Vendredi 25 février – 12 heures

Racines du conflit entre l'Ukraine et la Russie :

Depuis 1991, l'Ukraine, ancienne République Soviétique, est un « état-tampon » située entre l'Europe et la Russie. Ses 44 millions d'habitants sont divisés : la majorité est pro-occidentale, alors qu'une minorité, russophone et habitant à l'Est, est dite "pro-russes".

En 2005, la révolution orange et l'élection du président pro-occidental Viktor Iouchtchenko marque les débuts du rapprochement entre Kiev, l'Union-Européenne et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. En 2010, le nouveau président, Viktor Ianoukovitch, "pro-Russes", refuse de signer l'accord d'association avec l'UE.

Cette décision déclenche, en 2014, la révolution pro-européenne de Maïdan, violemment réprimée par les forces de l'ordre (environ 80 morts), mais qui finira par conduire à la chute du président Ianoukovitch.

Une destitution considérée comme un "coup d'État" côté russe. Toujours en 2014, la Russie décide alors de soutenir les séparatistes de l'est du pays qui viennent de proclamer la République populaire de Donetsk, puis celle de Lougansk. La guerre du Donbass éclate. Vladimir Poutine en profite aussi pour annexer la Crimée, péninsule ukrainienne sur la mer Noire. Annexion qui sera approuvée par une écrasante majorité de la population locale (plus de 96 %) à l'issue d'un référendum condamné par la communauté internationale.

Dans le Donbass, la situation se calme en 2015 avec les accords de Minsk qui actent le cessez-le-feu et autorise les deux régions concernées à bénéficier d'un statut autonome au sein de l'État ukrainien. Si les accords de Minsk ont officiellement mis fin aux affrontements, les violations du cessez-le-feu se sont poursuivies. La guerre du Donbass est en réalité une guerre hybride qui ne s'est jamais arrêtée.

Accord de Minsk II :

Signés le 12 février 2015 au Palais de l'Indépendance de Minsk, capitale de la Biélorussie, les présidents russe, français, allemand et ukrainien signent un accord de cessez-le-feu devant marquer la fin des combats en Ukraine en échange d'un certain nombre d'engagements des différentes parties : on parle de l'accord de Minsk II.

Parmi les engagements de l'accord signé en 2015, il était notamment prévu un retrait des armements lourds, un retrait d'Ukraine de toutes les formations armées étrangères ou encore la mise en œuvre d'une réforme constitutionnelle en Ukraine.

L'accord de Minsk II signé en 2015 était rejeté par les Ukrainiens qui ne voulaient pas de cet accord. Celui-ci impliquait de reconnaître une légitimité et un statut spécial aux séparatistes.

La reconnaissance des états séparatistes et l'invasion de l'Ukraine – février 2022 :

Ces Républiques autoproclamées sont disputées car très importantes économiquement : elles abritent de nombreuses mines de charbon. Combinées, elles s'étendent sur près 8000 m2 et comptent entre 1,5 et 2 millions d'habitants.

Depuis 2020, l'Ukraine prend de plus en plus part aux exercices conjoints de l'OTAN, ce qui est vécu comme une véritable provocation par les Russes. En réponse, Vladimir Poutine décide d'amonceler ses troupes à la frontière pour exercer une pression et réunir, autour de la table, les Etats-Unis et l'Otan pour discuter d'une nouvelle stratégie de sécurité européenne

Malgré les efforts diplomatiques engagés, Vladimir Poutine reconnaît en début de semaine les deux territoires séparatistes de Donetsk et Louhansk.

Cette reconnaissance par le président russe entrave les accords de Minsk et laisse planer la menace d'une avancée de la ligne de front vers l'Ouest, même si dans un premier temps, Vladimir Poutine a assuré ne pas avoir l'intention de reconstituer un empire.

Dans la nuit du 23 au 24 février, Vladimir Poutine a lancé une opération militaire de grande ampleur ciblant l'ensemble de l'Ukraine. En fin de journée, les hélicoptères russes survolaient le ciel de Kiev. Le Président Russe a précisé ne vouloir toucher que des installations et complexes militaires, mais dans les faits, on compte déjà plusieurs civils morts ou blessés. On compte environ 100 000 déplacés.

Bilan des attaques Russes en Ukraine – 24 février 2022



Mise à jour à 15h45 le 24 février 2022

Carte: Ouest-France - Source: Liveumap, New York Times

Les sanctions de la communauté internationale :

Sanctions au 22 février 2022 :

Mardi 22 février 2022 l'Union européenne et les États-Unis ont infligé les premières sanctions politiques et économiques à la Russie.

Les Vingt-Sept ont décidé de cibler la capacité de la Russie à accéder aux marchés de capitaux et services financiers européens. Les banques ayant contribué à financer les opérations militaires russes dans les régions séparatistes ukrainiennes dont Moscou a reconnu l'indépendance sont ciblées.

Les sanctions portent également sur 27 individus et entités russes ayant joué un rôle dans la violation de l'intégrité de l'Ukraine « *notamment ceux qui ont produit de la désinformation et fourni des équipements de défense utilisés dans la nouvelle agression* ». Ces mesures ciblent des décideurs russes qui menacent la souveraineté de l'Ukraine. Les 351 élus de la Douma qui ont voté en faveur de la reconnaissance de ces régions séparatistes sont visés. En revanche, Vladimir Poutine lui-même ne figure pas sur la liste, à ce stade.

Au 23 février 2022, la mesure la plus forte pour le moment a été annoncée par Berlin, qui a gelé le gazoduc *Nord Stream II*, reliant la Russie à l'Allemagne et a promis que des sanctions européennes "massives et robustes" suivraient.

Sanctions américaines – 24 février 2022 :

Le 24 février, le président américain Joe Biden a annoncé plusieurs sanctions à l'encontre de la Russie, principalement dans le domaine économique. Ainsi les importations de produits de haute technologie en provenance de Moscou vont être divisées par deux, quatre banques russes vont être sanctionnées.

Le numéro deux de l'ambassade russe a été expulsé du pays et les échanges diplomatiques entre les deux pays sont pour le moment totalement stoppés.

Des sanctions contre 24 personnes et organisations bélarusses, accusées d'avoir soutenu et aidé l'invasion de l'Ukraine par la Russie, vont également être mises en place.

Sanctions du Conseil Européen – 24 février 2022 :

Réuni en urgence le 24 février 2022, les 27 pays de l'Union Européenne se sont une nouvelle fois accordés sur un paquet de sanctions « *massives et sévères* » à l'encontre de la Russie.

Il s'agit notamment de l'interdiction d'exporter vers la Russie des avions, pièces et équipements de l'industrie aéronautique et spatiale, ainsi que des technologies de raffinage pour l'industrie pétrolière.

Les restrictions sur les exportations toucheront aussi les biens à double usage civil et militaire. Les banques de l'Union européenne auront interdiction d'accepter des dépôts de citoyens russes de plus de 100 000 euros et plusieurs entreprises étatiques russes se verront bloquer l'accès aux financements européens.

De nouvelles sanctions frapperont des individus dans les cercles du pouvoir (gel des avoirs, interdiction du territoire européen...). Elles s'ajouteront à celles déjà entrées en vigueur mercredi soir, notamment contre des personnalités proches de Poutine - qui n'est pas directement visé par les mesures.

Bruxelles a cependant choisi de ne pas bloquer l'accès de la Russie au système de messagerie bancaire Swift. Plusieurs états membres freinent ce blocage de Swift, dont l'Allemagne, très dépendante du gaz russe pour son approvisionnement, qui préfère l'envisager pour plus tard.

Parallèlement à ces sanctions, les états membres de l'UE ont acté une aide économique de 1,2 milliards d'euros à destination de l'Ukraine.

Le Président Macron a également annoncé une accélération du déploiement des soldats français en Roumanie.

Quelles conséquences économiques pour la France ? :

Sans grande surprise, l'offensive russe a fait chuter les marchés d'actions et grimper le cours des hydrocarbures.

Le gaz :

Riche de son gaz, la Russie tient une arme diplomatique puissante. Elle possède les plus grandes réserves au monde et est le deuxième pays producteur. Pour certains pays européens, la part d'exportation grimpe à plus de 70% (notamment pour les pays d'Europe de l'Est). En France, la consommation de gaz russe est plus réduite, autour de 24%.

La menace n'est pas tant à court terme, a précisé Ursula Von der Leyen. L'Europe peut se passer du gaz russe pour la fin de l'hiver. La question se pose pour l'automne prochain.

Bruno Le Maire a assuré que le gouvernement maintiendrait "le gel du prix du gaz pour les particuliers en toutes circonstances", lors d'une audition devant la commission des Finances du Sénat mardi.

Le pétrole :

Avant même l'entrée des troupes russes en Ukraine, la crainte d'un conflit ouvert avait fait flamber le cours du Brent, le type de pétrole brut utilisé comme standard dans la fixation du cours mondial. Le prix du baril a dépassé 105 dollars jeudi, une première depuis 2014.

Les milieux économiques craignent que la Russie, troisième producteur mondial de brut derrière les États-Unis et l'Arabie saoudite, baisse sa production. Car pour Vladimir Poutine, les hydrocarbures sont aussi un moyen de pression très puissant sur les Européens, dont la Russie est le deuxième fournisseur de pétrole.

Autres matières premières :

Aluminium, blé, soja... La Russie tient des positions importantes sur plusieurs marchés internationaux de matières premières. Elle est notamment premier producteur mondial de blé, dont les cours ont bondi de près de 10 % jeudi. « 30 % des exportations mondiales de blé, 20 % du maïs et les trois quarts de l'huile de tournesol viennent de la mer Noire.

La croissance menacée par les effets seconds :

Outre l'impact immédiat de l'inflation énergétique, plusieurs effets indirects peuvent venir perturber la croissance : baisse du pouvoir d'achat et donc de la consommation des ménages, confiance des acteurs économiques en berne, déprime de l'investissement et de l'emploi. L'accumulation de ces indicateurs négatifs peut vite faire perdre un point de croissance. Cette dernière passerait donc d'environ 4 % à 3%.